

# NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°392

MARS 2025

## 1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFA

Organisée par le Club d'Aviron de Mer de La Rochelle, l'Assemblée générale de la FFA s'est tenue le samedi 15 mars 2025.

- **Approbation du budget 2025**

Le budget 2025 a été approuvé par l'Assemblée générale.

- **Tarifs 2026**

Les tarifs 2026 ont été approuvés par l'Assemblée générale. Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA : <https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FFaviron-Tarifs-licences-2026-20250320104653.pdf>

- **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de la FFA a été modifié, vous pouvez le consulter sur <https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FFaviron-Reglement-interieur-Federation-Francaise-Aviron2025-avec-modifications-AG-150325-20250321110544.pdf>

- **Grande Médaille d'Or de la FFA**

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Gilles PURIER.

## 2. AVENANTS AUX RÈGLES DE SÉLECTION ANNUELLES

Des changements ont été apportés aux annexes 1, 4 et 5 des Règles de Sélections 2025 comme suit :

- Pour les U19, U23 et Senior la Régate de Sélection 1 de Vaires est avancée au 18 - 22 avril (dates précédentes 2 au 5 mai).
- Le test ergométrique 2 km du 28 avril pour les U19 et U23 est annulé.
- Ajout d'un test ergométrique 2 km pour les U23 le 2 juin.
- Le test ergométrique 2 km pour les U19 du 23 juin est déplacé au 30 juin.

Vous pouvez les consulter sur notre site : <https://www.ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/regles-de-selection>